Communiqué de presse

**28 juin 2013 – COMMUNIQUÉ DE PRESSE**du Service public fédéral Finances, de l’Administration générale des Douanes et Accises (Douanes), et de l’agence fédérale des médicaments et des produits de santé (afmps).

**Participation belge à PANGEA VI, une opération annuelle internationale visant à lutter contre la vente en ligne de médicaments contrefaits et illégaux.**

Du 18 au 27 juin 2013, une nouvelle action - **Pangea VI** - coordonnée au niveau international et visant la vente en ligne dans le monde entier de médicaments contrefaits et de médicaments illégaux a de nouveau eu lieu. Cette action a été coordonnée par Interpol, réalisée avec l’Organisation mondiale des douanes (OMD), le Forum permanent sur la criminalité pharmaceutique internationale (PFIPC), le Heads of Medicines Agencies Working Group of Enforcement Officers (HMA WGEO), le Pharmaceutical Security Institute (PSI), Europol et soutenue par le Center for Safe Internet Pharmacies et des entreprises privées inclusif Visa, Mastercard, PayPal et Legitscript.

L’objectif de Pangea VI reste la recherche des réseaux criminels en ligne qui proposent des médicaments contrefaits, des médicaments illégaux et les activités qui y sont liées, telles que la fraude à la carte de crédit, ainsi que de conscientiser le public concernant des possibles risques en matière de santé lors de l’achat de médicaments via les circuits illégaux sur internet. L’opération a pu compter sur la participation de cent pays.

L’accent a été mis sur trois aspects du commerce illégal sur internet :

- le fournisseur du site internet,

- le système de paiement électronique,

- les services qui s’occupent de la délivrance des biens.

L’approche coordonnée de la Police, des Douanes et des autorités nationales en matière de médicaments a abouti à des arrestations dans le monde entier et à la saisie de milliers de produits potentiellement nocifs voire dangereux.

L’objectif initial de cette opération était de mettre en garde le public et de le protéger en fermant, dans les pays participants, des sites internet illégaux qui proposent des médicaments et en cartographiant les flux monétaires et la provenance de ceux-ci.

**En ce qui concerne la Belgique**, les résultats suivants peuvent être présentés :

1. Il y avait **une perquisition** lors de laquelle des capsules contenant du stanozolol ont été saisis : 22.260 unités.
2. Les Douanes ont contrôlé 19.616 envois, ce qui a abouti à 102 saisies.
* À **l’aéroport de Zaventem**, 17.703 colis postaux ont été vérifiés et 102 destinés à des acheteurs belges ont été saisis. Il s’agissait des produits suivants :
	+ - Anabolisants (hormones) : 2.450 unités (+ 200 comprimés à clomifène) ;
		- Produits stimulant l’érection : 874 unités ;
		- Cartouches de nicotine et des cigarettes électroniques : 160 cartouches + 23 recharges ;
		- Produits pour maigrir (e.a. avec sibutramine et orlistat, médicaments contre l’obésité) : 1.105 unités ;
		- DHEA (pro-hormone) : 1.220 unités ;
		- Mélantonine (hormones) : 1.560 unités ;
		- Benzodiazépines + zolpidem (contre l’insomnie et l’anxiété) : 330 unités ;
		- Divers autres produits parmi lesquels des médicaments pour l’estomac, diurétiques (une substance qui entraîne une augmentation de la sécrétion urinaire), médicaments antiallergiques, médicaments contre la tension, analgésiques (contre la douleur), des crèmes pour blanchir la peau : 3.932 unités.

Des colis provenant d’Inde, de Chine (et Hong-Kong), de Thaïlande, des Etats-Unis, de Turquie, du Brésil et du Ghana.

* À **l’aéroport de Bierset**, 1.913 envois ont été vérifiés en transit et 9 en ont été saisis. Ils contenaient :
	+ - Anabolisants dont une quantité importante d'hormones de croissance: 1.433 unités ;
		- Cartouches de nicotine : 35 unités ;
		- Médicaments pour maigrir : 30 unités ;
		- Médicaments chinois : 925 unités ;
		- Divers autres produits : 3.557 unités.

Les envois étaient en transit à destination d’autres pays de l’UE (Italie, Pays-Bas, Portugal) et provenaient de Chine, de Hong Kong.

Les conclusions suivantes peuvent être tirées de cette action commune :

* La collaboration entre les Douanes, la Police, l’afmps et les services postaux offre une image précise en matière de commerce illégal sur internet et de trafic international de substances et de médicaments.
* Cette collaboration permet d'affiner les procédures standard établies : l’approche de la criminalité pharmaceutique est rendue plus simple et efficace en termes de transmission des connaissances et de moyens.
* Il est urgent d’établir une réglementation précise afin de mettre un frein au trafic en transit.
* Espérons que la nouvelle directive européenne relative aux médicaments falsifiés réponde à ce problème.
* L’afmps est l’organisme le plus à même d’évaluer la nature des substances et produits découverts tels que médicaments, produits de santé, suppléments alimentaires, sous forme ou non d’importation illégale ou régulière, contrefaçons en termes de droits de propriété intellectuelle, etc.
* Les produits amaigrissants, les stimulants de l’érection, les substances hormonales et les calmants constituent encore la majeure partie du trafic illégal et des envois postaux.

**Au niveau mondial**, Pangea VI a donné en tout, les résultats suivants :

* Environ 100 pays ont participé ;
* Plus de 9.000 sites web illégaux liés aux pharmacies ont été identifiés et fermés ;
* 175 enquêtes ont été ouvertes et 58 personnes ont été arrêtées.
* 9.8 millions de médicaments potentiellement dangereux ont été saisis ;
* La valeur est estimée à 41 millions de dollars.

Communiqué de presse d’Interpol (27.06.2013) - http://www.interpol.int/fr/News-and-media/News-media-releases/2013/PR077

Noël Colpin Xavier De Cuyper

Administrateur général des Douanes et Accises Administrateur général de l’afmps

**Service de Presse et communication externe**

**SPF Finances**

Florence ANGELICI

tél. 0032 2 577 57 28

gsm 0032 470 775 728

e-mail florence.angelici@minfin.fed.be

**afmps**

Ann EECKHOUT, porte-parole

tél. 0032 2 524 80 12

gsm 0032 495 23 71 69

e-mail comm@fagg-afmps.be